



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuergesch **flüchtlingsrot**
*ACAT, AIL, ASTI, CLAE, FONDATION MAISONPORTE OUVERTE, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, ONSHEEMECHT, REECHENG
HAND, RYSE, SINGALUXEMBOURG*
www.lfr.lu

Appel à une position de prudence suite à la suspension du traitement des demandes d'asile de Syriens, décidée par le gouvernement luxembourgeois

Le 08 décembre 2024, le régime de Bachar Al-Assad s'est effondré après des décennies de souffrances, de brutalités et de répression subies par le peuple syrien. Cela aspire à une véritable libération pour ce peuple syrien meurtri. Cependant, ce vent d'espoir doit appeler à une certaine prudence.

Sur le moment, la décision du gouvernement luxembourgeois de mettre en suspens l'examen des demandes de tout ressortissant syrien peut se comprendre pour analyser la nouvelle situation avec la chute du régime dont les exactions étaient le principal motif d'octroi de la protection internationale, mais non le seul. En effet, les violences auxquelles la population civile est exposée dans ce pays a valu l'octroi de la protection subsidiaire à ceux qui ne bénéficiaient pas du statut de réfugié et cette violence n'a pas disparu avec la seule chute du régime Assad.

C'est pourquoi, le Collectif Réfugiés appelle le Gouvernement à la retenue, toute demande de protection internationale doit être maintenue et doit faire l'objet d'un examen individuel. De plus, la suspension ne peut en aucun cas être de longue durée.

Par ailleurs, le Collectif réfugiés demande au gouvernement luxembourgeois de garantir à chaque demandeur de protection internationale (DPI) syrien les mêmes droits que tout autre DPI quant au traitement de sa procédure et de garantir à chacun le maintien des conditions d'accueil telles que définies par la loi.

Le Collectif Réfugiés s'inquiète aussi de la durée de cette suspension, effectivement, à l'heure actuelle, de nombreux syriens continuent à fuir le pays et la situation reste encore très instable et incertaine. Un grand nombre de Syriens, au Luxembourg, s'inquiète de cette décision et les amène à une situation de stress effroyable d'autant que, pour beaucoup d'entre eux, leur demande de protection internationale a été introduite il y a de long mois, certains attendent même depuis plus d'un an une décision voire seulement un entretien.

Il ne serait gré, de ce fait, de les rendre responsable de cette décision et leur faire subir un délai d'attente déraisonnable.

Cette angoisse plonge les personnes vulnérables dans une fragilité davantage marquée, ce qui amène le Collectif Réfugiés à demander au gouvernement luxembourgeois de rester attentif aux personnes les plus vulnérables notamment les mineurs non accompagnés et les familles avec enfants.

La situation sécuritaire reste encore très précaire dans l'ensemble du pays. A ce jour, il manque beaucoup d'informations fiables sur les conditions de sécurité notamment sur les groupes armés contrôlant différentes régions.

Nous demandons au gouvernement luxembourgeois de ne procéder à aucune décision négative sur les demandes de protection internationale déposées par des ressortissants syriens ou apatrides et de ne procéder à aucun retour forcé jusqu'à ce que la situation en Syrie soit stabilisée et que des informations fiables sur la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme soient disponibles.

C'est pourquoi face à ce contexte fragile et à l'incertitude actuelle en Syrie, nous appelons le gouvernement luxembourgeois à la retenue et à la prudence.